

GAL de l'Est Audois Compte-rendu du comité de programmation du jeudi 26 octobre 2017

Lieu de réunion : Centre culturel, 11 200 NEVIAN

La séance est ouverte à 14h sous la présidence de Magali VERGNES.

La présidente présente le déroulement de la réunion :

1. Quorum.....	1
2. Projets à évaluer pour opportunité	1
3. Projets à programmer.....	7
4. Synthèse de la consultation écrite.....	11
5. Modification des membres du comité de programmation	12
6. Suivi de la maquette financière	13
7. Avenant à la convention	18
8. Indicateurs de réalisation des fiches-actions.....	18
9. Questions diverses.....	18

1. Quorum

Lors de la vérification du quorum la Présidente constate la présence de 9 membres votant publics pour 8 membres votants privés (cf. synthèse des personnes présentes en annexe 1). Afin de respecter la règle du double quorum, un des membres du collège public ne prendra pas part aux votes. Le comité de programmation peut délibérer valablement.

2. Projets à évaluer pour opportunité

En préparation de ce comité de programmation, le comité technique du GAL réuni le 05 octobre a étudié six projets et les questions et remarques figurent sur le compte-rendu joint dans le dossier de séance. Suite à l'avis du comité technique, trois dossiers sont présentés en opportunité ce jour.

1) **Wine Truck, SCV les vigneronns du Cap Leucate, de Quintillan et de Roquefort des Corbières**

Intitulé du projet	Investissement dans un camion Wine Truck
Porteur de projet	SCV les vigneronns du Cap Leucate, de Quintillan et de Roquefort des Corbières
FEADER demandé	36 569,16 €
Fiche action	FA 5 Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables
Type d'opération	2/ Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuit court tout secteur d'activités économiques
Résumé projet	La cave coopérative de Cap Leucate, Quintillan et Roquefort des Corbières souhaite investir dans un Wine Truck afin de développer ses ventes directes, élargir le réseau de clients et améliorer sa visibilité sur le territoire.
Coût total éligible	57 139,31 € HT
Régime aides d'Etat	SA 43783 / Aide aux services de base en milieu rural / TMAP 100 %
Nature des dépenses	véhicule, petit mobilier, communication

Plan de financement proposé

	Montant	Taux	Etat d'avancement
Autofinancement	11 427.86 €	20 %	-----
UE (FEADER)	36 569.16 €	64 %	Demandé
Grand Narbonne	8 142,29 €	14,25 %	Demandé
Commune de Leucate	1 000,00 €	1,75 %	Acquis – délibération 03/07/17
TOTAL	57 139,31 €	100%	-----

2

Avis du comité technique du 05 octobre 2017 : Favorable pour présentation au Comité de programmation du 26 octobre 2017.

Les porteurs de projet sont accueillis dans l'assemblée pour présenter leur projet. Arnaud CASPAR, responsable financier et Lilian COPOVI, 1^{er} vice-président, détaillent leurs activités existantes : Cette cave coopérative compte 160 adhérents. Les ventes sont réparties approximativement en 70% de négoce et 30% de vente directe. Le chiffre d'affaires de la cave est de 10 millions d'euros. Plusieurs points de vente sont existants, répartis sur la zone de collecte.

Cet investissement permettrait d'assurer la mobilité sur le territoire, accroître la notoriété et la fréquentation, développer un nouvel outil de vente dans une dynamique d'innovation. Le Wine truck sera un relais de promotion et de vente, qui pourra être mis à disposition d'autres acteurs viticoles et qui s'adaptera au rythme de l'événementiel local. En termes de visibilité, cet outil permet d'être au plus près des consommateurs et des touristes, notamment sur les animations ponctuelles.

Questions

Les membres du comité de programmation posent leurs questions :

Jean-Louis Galibert : quel est le volume de production de la cave ? 55 000 hectolitres

Philippe Rappeneau : quel est le périmètre ? La zone de collecte s'étend de Port La Nouvelle à Fitou.

Magali Vergnes : y-a-t-il un projet de travail avec d'autres producteurs/d'autres zones ? Dans un premier temps la zone de vente restera équivalente à la zone de collecte. Les adhérents se relaient pour participer aux différentes animations qui rythment l'année : vins primeurs, muscat de Noël, ... et pourront désormais professionnaliser les ventes directes en utilisant un outil performant et innovant.

Eliane Pieroni : Ce véhicule sera-t-il destiné seulement aux vins de la cave de Leucate ? Non : le véhicule pourra être mis à disposition d'autres organismes (autres caves, syndicats de crus, interprofession...) car les emplacements publicitaires seront entièrement démontables et interchangeables. Le wine-truck pourra être un outil collectif.

Pas d'autres questions dans l'assemblée, les porteurs de projet quittent la salle.

Evelyne Rouffia, maire-adjoint de la commune de Leucate, souhaite quitter l'assemblée pour le débat et le vote car elle est parti-pris.

Discussion

Le débat est ouvert :

Philippe Rappeneau souligne que c'est une très bonne idée ; un projet frais, innovant, et dynamique.

Laurent Ratia confirme que ce projet est rafraîchissant et inédit sur le territoire.

Eliane Pieroni demande si d'autres projets de ce type pourront être financés. François Galabrun répond que même si la cave de Leucate est la première à se positionner sur ce projet cela n'empêche aucunement le financement d'autres projets similaires.

Catherine Marie-Calley trouve l'idée de principe excellente mais peu ambitieuse (au niveau la zone de vente). François Galabrun précise qu'en saison les ventes seront ciblées sur les animations de la zone de collecte ; en revanche, hors saison, des déplacements sont prévus, notamment pour la participation aux différents salons à travers la France.

Magali Vergnes souligne que la démarche de mise à disposition est très intéressante.

Gérard Barthez confirme que l'idée des espaces publicitaires interchangeables est très ingénieuse.

Gérard Bénézis précise que dans sa commune (Embres et Castelmaure), la cave a acheté un food truck, stationné devant le caveau, qui est en fonction en saison afin de développer les ventes directes de vin. L'effet est sans précédent avec une incidence très positive sur le chiffre d'affaire : ce mode de consommation est très apprécié.

Madame la présidente propose au vote : **Vote favorable à l'unanimité**

Evelyne Rouffia rejoint à nouveau l'assemblée.

2) Animation du label Vignoble & découvertes, CA le grand Narbonne

Intitulé du projet	Animation du label Vignoble & découvertes		
Porteur de projet	CA le grand Narbonne		
FEADER demandé	91 443,65 €		
Fiche action	FA 3 Marketing territorial et installation de nouvelles activités innovantes ancrées au territoire		
Type d'opération	4/ Soutien à la promotion et la valorisation des atouts du territoire par la création d'outils de marketing territorial communiquant les labels du territoire		
Résumé projet	Animation et promotion du label vignoble et découverte pendant sa durée de validité (3 ans), en partenariat avec la CCRLCM via Le Pays Touristique Corbières & Minervois : développement de la communication, itinérance entre les deux territoires et, au-delà, avec les partenaires situés sur le territoire de la CC Corbières, Salanque, Méditerranée.		
Coût total éligible	142 880,70 €		
Régime aides d'Etat	SA 43783 / Aide aux services de base en milieu rural / TMAP 100 %		
Nature des dépenses	Salaire de l'animateur/trice + 15% de frais indirects, frais de mission		
Plan de financement proposé			
	Montant	Taux	Etat d'avancement
Autofinancement	28 576,14€	20 %	-----
UE (FEADER)	91 443, 65€	64 %	Demandé
Autofinancement appelant du FEADER	22 860,91 €	16 %	
TOTAL	142 880,70€	100%	-----

Avis du comité technique du 05 octobre 2017 : Favorable pour présentation au Comité de programmation du 26 octobre 2017.

Le projet est présenté par Magali Vergnes pour le Grand Narbonne et Jean-Luc Jalabert pour le Pays Touristique Corbières Minervois (également 1^{er} vice-président de la CCRLCM depuis le 25/10/2017) : Jean-Luc Jalabert reprend l'historique du label Vignobles et Découvertes sur le périmètre du PTCM : la candidature a été faite en 2014, le PTCM est couvert par 3 aires d'appellation, 25 sites et plus de 80 offres ont été labellisés. Des actions communes avec le Grand Narbonne avaient été entreprises et figurent de prémices à la candidature commune qui est prévue pour le prochain label. Après 3 ans, un bilan d'activité a été réalisé et a confirmé cette volonté de mutualisation.

Le PTCM et le Grand Narbonne ont obtenu ce label qu'il faut désormais animer pour pouvoir organiser une offre touristique de qualité. C'est un label d'excellence, pas seulement œnotouristique, qui concerne aussi l'offre en hébergement, restauration, etc. Le réseau doit être animé pour permettre plus de visibilité et d'aller plus loin dans la qualité de l'offre.

Questions

Les membres du comité de programmation posent leurs questions :

Eliane Pieroni : quel est le profil du poste ? qui anime ? Précédemment il y avait un agent du Grand Narbonne mais plus personne à ce jour.

François Galabrun précise que le plan de financement est établi avec le seul autofinancement du Grand Narbonne pour des raisons techniques mais que le projet est bien commun aux deux territoires.

Eliane Pieroni : qui emploie ? Ce sera le le groupement d'employeurs Associatif et sportif Audois auquel le grand Narbonne et le PTCM adhèrent (et dont la CCCSM est membre), avec un recrutement dédié.

Pas d'autres questions dans l'assemblée, les porteurs de projet quittent la salle.

Les membres représentant les communes rurales de l'AMCM, issues des EPCI GN, CCRLCM, CCCSM, étant partis, quittent l'assemblée :

Gérard Barthez, Gérard Bénézis, Céline Cerda, Evelyne Rouffia, Magali Vergnes

Philippe Rappeneau est désigné président de séance par intérim pour ce débat et ce vote.

Discussion

Le débat est ouvert :

Laurent Ratia précise que l'animation d'un réseau est capitale pour le faire vivre.

Philippe Rappeneau souligne que ce label est cohérent avec le territoire et qu'il permet de développer les ventes.

Jean-François Guibbert demande une précision concernant les dépenses : il s'agit de frais salariaux + coûts indirects.

Monsieur le président par intérim propose au vote : **Vote favorable à l'unanimité**

Les membres sortis rejoignent à nouveau l'assemblée.

3) Création d'un ensemble commercial, commune de Saint André de Roquelongue

Intitulé du projet	Création d'un ensemble commercial
Porteur de projet	Commune de Saint André de Roquelongue
FEADER demandé	56 350,00 €
Fiche action	FA2 ? FA5 ?
Type d'opération	Pas de type d'opération correspondant
Résumé projet	Création de deux cellules commerciales pour déplacer l'épicerie et la boulangerie existantes, leurs emplacements actuels ne favorisant plus la fréquentation.
Coût total éligible	281 750 € HT
Régime aides d'Etat	SA 43783 / Aide aux services de base en milieu rural / TMAP 100 %
Nature des dépenses	Construction bâtiment, travaux

Plan de financement proposé

	Montant	Taux	Etat d'avancement
Autofinancement	99 050,00 €	35 %	-----
UE (FEADER)	56 350,00 €	20 %	Demandé
Conseil Régional	40 000,00 €	14 %	Demandé
Conseil Départemental	30 000,00 €	11 %	Demandé
Etat : DETR	56 350,00 €	20 %	Acquis -23/03/17
TOTAL	281 750,00 €	100%	-----

6

Avis du comité technique du 05 octobre 2017 : Ce projet ne s'intègre pas à la stratégie du GAL puisqu'il s'agit du déplacement de deux commerces et non de leur création ou leur développement. Il ne s'agit pas non plus d'implantation d'un point multiservice (FA2). Il n'y a donc pas de type d'opération correspondant. C'est un projet qui correspond plus à la restructuration de centre-bourg. **Avis défavorable : projet non éligible.**

L'avis du comité technique étant défavorable, le porteur de projet a été prévenu et invité à présenter son projet sous réserve de modification permettant de correspondre à la stratégie, par exemple en développant l'approvisionnement et la promotion de produits locaux (FA5). Il n'y a pas eu de retour de sa part.

Discussion

Le débat est donc ouvert :

Eliane Pieroni : Il est favorable pour un village d'avoir des commerces rassemblés au même endroit.

François Galabrun précise que le projet en lui-même est louable mais que techniquement il ne peut être éligible aux fiches action.

Magali Vergnes précise qu'il ne s'intègre pas à la stratégie.

Laurent Ratia encourage le porteur de projet à demander d'autres financements.

Walter Benazet précise que le projet serait recevable si les investissements concernaient de l'aménagement permettant de développer les ventes de produits locaux entre autres ; mais pas la construction des murs.

François Galabrun rappelle qu'il n'y a aucun engagement d'approvisionnement en circuit court, par exemple. Il n'y a pas de volonté dans ce sens, au-delà d'une construction.

Serge Pesce reconnaît que le projet est louable et que les municipalités font des efforts pour maintenir les commerces dans leurs communes.

Jean-François Guibbert souligne qu'il faudrait leur proposer de présenter le projet différemment.

Laurent Ratia précise que le GAL ne peut pas soutenir tous les projets de revitalisation de toutes les communes.

François Galabrun précise que le porteur de projet a été invité à présenter ce projet retravaillé.

Gérard Barthez rappelle qu'il y a une stratégie, des fiches actions, des types d'opération à respecter. L'avis du comité technique doit être pris en compte.

Magali Vergnes souligne que la porte n'est pas fermée, le porteur de projet est suivi et accompagné.

Philippe Rappeneau rappelle que les porteurs de projet doivent profiter de l'accompagnement du GAL pour faire correspondre leurs projets aux types d'opérations.

Jean-François Guibbert s'accorde avec Gérard Barthez concernant l'avis du comité technique à respecter.

Madame la présidente propose au vote : **1 vote contre l'avis défavorable du comité technique, 0 abstention. Le projet est inéligible.**

François Galabrun profite du débat qui vient de se dérouler pour soulever que la stratégie a été écrite il y a deux ans et que depuis le GAL avance sans trop regarder en arrière. Au début de la mise en œuvre effective du programme, il a été proposé de procéder à l'examen des projets dans le cadre d'appel à projet. Cette méthodologie qui aurait pu répondre aux interrogations posées lors du précédent débat avait alors été écarté au profit d'une sélection au fil de l'eau. Toutefois ce fonctionnement sera utilisé pour la première fois pour les projets faisant suite à l'étude tiers-lieux et tiendra lieu d'expérimentation. Le débat ouvert autour de ce projet montre combien il est important de faire régulièrement le point sur la stratégie, afin d'éclairer les points qui font débats. L'évaluation à mi-parcours sera un temps opportun pour faire ce travail. Les conclusions de ce travail permettront éventuellement de revoir la stratégie ou le fonctionnement du GAL et permettra également d'éclairer la réattribution de l'enveloppe réservataire.

7

3. Projets à programmer

1) Conserverie Spoli, EURL Noé, Laroque de Fa

Ce projet avait été présenté pour avis d'opportunité le 20 janvier 2017. La conserverie Spoli souhaite créer une boutique de vente et un site de vente en ligne, et développer une gamme de produits transformés en partenariat avec des éleveurs locaux, notamment des produits labellisés Pays Cathare.

Intitulé du projet	Valorisation de produits locaux par de la vente au particulier
Porteur de projet	EURL Noé – Conserverie Raymond Spoli
FEADER demandé	19 984,00 €
Fiche action	FA 5: Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables
Type d'opération	2/ Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuit court tout secteur d'activités économiques

Avis du comité technique du 05 octobre 2017 : Le projet a été retravaillé, il répond désormais pleinement à la stratégie du GAL. Favorable pour présentation au Comité de programmation du 26 octobre 2017.

Questions

Eliane Pieroni demande si l'avis d'opportunité était déjà favorable.

Magali Vergnes répond oui sous réserve puisqu'il s'agissait seulement de l'ouverture d'une boutique.

Walter Benazet précise que les points essentiels à développer étaient l'approvisionnement en produits issus du périmètre du GAL et le développement des partenariats.

Il est relevé une coquille dans la fiche projet, page 2 : le producteur Henri Jacquin Porretaz est situé sur la commune de Velieux et non Vilieux.

Le projet a été retravaillé suite aux remarques du précédent comité de programmation, il est donc présenté à la fois au vote en opportunité et à la programmation, suite au rapport d'instruction réglementaire du 18/10/17.

Budget et plan de financement			
Coût total du projet	43 352.41 € HT		
Nature des dépenses	Aménagement 7 036.96 € Equipement et matériel 29 567.65 € Communication 6 748 €		
Plan de financement retenu dans le rapport d'instruction règlementaire du 18/10/2017			
	Montant	Taux	Etat d'avancement
Autofinancement	18 372,61 €	42 %	-----
UE (FEADER)	19 984,00 €	46 %	A programmer
FISAC	4 996,00 €	12 %	Acquis – Décision 17-0054 du 23/03/17
TOTAL	43 352,41€	100%	-----
Notation du projet dans la grille de sélection			
Critères communs à toutes les FA		Critères spécifiques à la FA	
<i>Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie du GAL Note 5/10. Coef 3</i>		<i>Degré d'intégration économique du projet (relocalisation de l'économie) Note 5/10. Coef 21</i>	
<i>Caractère partenarial et intérêt collectif du projet Note 10/10. Coef 2</i>		<i>Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire) Note 10/10. Coef 9</i>	
		<i>Dimension écologique et/ou énergétique du projet Note 5/10. Coef 5</i>	
		<i>Capacité à associer différents acteurs économiques publics et privés dans le projet Note 5/10. Coef 5</i>	
Note totale = 7/10		Note totale = 8,1/10	

Ce projet a obtenu la note de 7/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 8.1/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°5, soit une note totale de **15,1/20** (cf. annexe). **Il est donc programmable.**

Madame la présidente propose le projet pour programmation : **vote favorable à l'unanimité**

2) Création d'une halle multi-services en milieu rural, Commune de Villesèque des Corbières

Ce projet avait été présenté pour avis d'opportunité le 09 juin 2016. Il s'agit de réhabiliter un bâtiment communal pour mettre en place un commerce favorisant les produits locaux, proposer une halle marchande uniquement pour des producteurs locaux (aussi pour les ambulants passants déjà dans le village); mutualiser l'équipement avec la poste pour permettre à la population d'avoir plusieurs services au même endroit, également créer un espace informatique et un point d'information touristique.

Intitulé du projet	Création d'une halle multiservices en milieu rural
Porteur de projet	Commune de Villesèque des Corbières
FEADER demandé	44 676,00 €
Fiche action	FA 2: Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité
Type d'opération	2/ Opérations visant l'implantation de points multi-services et/ou multi-partenariaux associant public, privé et/ou population locale y compris les études préalables ;

Suite au vote en opportunité favorable reçu au comité de programmation du 09 juin 2016 et au rapport d'instruction réglementaire du 18/10/17, le projet est présenté ce jour pour programmation.

Budget et plan de financement			
Coût total du projet	244 633.87 € HT		
Nature des dépenses	Aménagement, construction		
Plan de financement retenu dans le rapport d'instruction réglementaire du 18/10/2017			
	Montant	Taux	Etat d'avancement
Autofinancement	154 957,87 €	63.34 %	-----
UE (FEADER)	44 676,00 €	18.26 %	A programmer
Région Occitanie	20 000,00 €	8.18 %	Acquis
Département Aude	25 000,00 €	10.22 %	Acquis
TOTAL	244 633,87 €	100 %	-----
Notation du projet dans la grille de sélection			
Critères communs à toutes les FA	Critères spécifiques à la FA		
Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie du GAL Note 10/10. Coef 3	Degré de réponse à une demande avérée non satisfaite à proximité Note 5/10. Coef 21		
Caractère partenarial et intérêt collectif du projet Note 10/10. Coef 2	Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire) Note 10/10. Coef 10		
	Degré d'intégration économique du projet (relocalisation de l'économie) Note 10 /10. Coef 9		
Note totale = 10/10	Note totale = 7,4 /10		

Ce projet a obtenu la note de 10/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 7.4/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°2, soit une note totale de **17,4/20** (cf. annexe). **Il est donc programmable.**

Madame la présidente propose le projet pour programmation : **vote favorable à l'unanimité**

3) Birdwatching, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Ce projet avait été présenté pour avis d'opportunité le 09 mars 2017. Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée présente un projet sur trois ans pour structurer l'offre et améliorer les conditions d'accueil de la clientèle anglophone intéressée par l'observation ornithologique. Il consiste à former les hébergeurs et offices de tourisme, mettre en place un relai de réseaux et agents d'accueil, créer un document, une application et une présentation audiovisuelle ; implanter de nouveaux observatoires, développer et commercialiser des séjours spécialisés.

En partenariat avec des intervenants spécialisés (la Nature du Sud) et les associations ornithologiques locales (LPO Aude, Aude Nature, la CCI de Narbonne).

Intitulé du projet	Birdwatching en Narbonnaise
Porteur de projet	Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée
FEADER demandé	58 000, 00 €
Fiche action	FA 4 : Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques
Type d'opération	2/ Appui à la création et à la promotion de nouvelles prestations touristiques de pleine nature, d'œnotourisme ou d'agritourisme en lien avec l'itinérance douce et/ou permettant de compléter une offre multi-activités.

Suite au vote en opportunité favorable reçu au comité de programmation du 09 mars 2017 et au rapport d'instruction réglementaire du 18/10/17, le projet est présenté ce jour pour programmation.

Budget et plan de financement

Coût total du projet	115 000 € TTC
Nature des dépenses	Equipement 29 998.56 € - Etude/Conseil 30 911 € - Frais de personnel 27 241.51 € - Communication 23 766.96 € - Coûts indirects 2 186.98 €

Plan de financement retenu dans le rapport d'instruction réglementaire du 18/10/2017

	Montant	Taux	Etat d'avancement
Autofinancement	38 105.01 €	33.39%	-----
UE (FEADER)	58 000 €	50.43 %	A programmer
Région Occitanie	18 000 €	15.65 %	Acquis
TOTAL	114 105.01 €		-----

Notation du projet dans la grille de sélection

Critères communs à toutes les FA	Critères spécifiques à la FA
<p>Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie du GAL Note 5/10. Coef 3</p> <p>Caractère partenarial et intérêt collectif du projet Note 5/10. Coef 2</p>	<p>Projet favorisant les circulations du littoral vers l'arrière-pays ou la fréquentation sur les ailes de saison Note 10/10. Coef 21</p> <p>Degré d'intégration économique du projet (relocalisation de l'économie). Note 10/10. Coef 10</p> <p>Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire) Note 5/10. Coef 9</p>
Note totale =5/10	Note totale = 8,9/10

Ce projet a obtenu la note de 5/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 8.9/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°4, soit une note globale de **13,9/20** (cf. annexe). **Il est donc programmable.**

Madame la présidente propose le projet pour programmation : **vote à l'unanimité.**

4) Etude sur le potentiel de développement des tiers-lieux ruraux, AMCM

Un écart de centimes entre le rapport d'instruction et la convention nous contraint à proposer à nouveau ce dossier au vote. Pour rappel la programmation avait été votée lors du comité de programmation du 08/06/2017. Le nouveau plan de financement est le suivant :

	Montant	Taux	Etat d'avancement
Autofinancement	2 697,92 €	20 %	-----
UE (FEADER)	8 633,20 €	64 %	A programmer
Autofinancement appelant du FEADER	2 158,30 €	16 %	
TOTAL	13 489,42 €	100 %	-----

Madame la présidente propose le plan de financement rectifié pour programmation : **vote favorable à l'unanimité.**

Camille Grentzinger informe les membres du comité de programmation de l'avancement de l'étude : des visites et entretiens ont eu lieu dans l'été et une enquête sur les nouvelles formes de travail est en cours. La restitution de l'étude est prévue en janvier 2018 et un groupe de travail sera constitué afin d'élaborer le cahier des charges d'un appel à projets, qui sera lancé en mars 2018.

4. Synthèse de la consultation écrite

La présidente rappelle qu'une consultation écrite a été lancée le 1^{er} août 2017 et présente la synthèse des réponses, qui avait par ailleurs été transmise par voie électronique. Trois dossiers ont été programmés.

1) FR CIVAM, projet « opération de ferme en ferme sur le territoire de l'Est Audois »

Ce projet avait obtenu un vote favorable en opportunité le 22/09/2016.

Plan de financement :

	Montant	Taux
Auto financement	5 850,07 €	20,00 %
Le Grand Narbonne	3 680,06 €	12,58 %
Conseil départemental Aude	1 000,00 €	3,42 %
UE - FEADER	18 720,24 €	64,00 %
TOTAL	29 430,37 €	100,00 %

Ce projet a obtenu la note de 10/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 7,63/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°4, soit une note globale de **17,63/20.**

Sur 25 votes exprimés, ce projet a reçu 24 votes favorables et 1 abstention. Il est donc programmé.

2) Aude Cathare évasion (anciennement association Les Trois Vents), projet « création d'un parc de vélos à assistance électrique »

Ce projet avait obtenu un vote favorable en opportunité le 22/09/2016.

Plan de financement :

	Montant	Taux
Autofinancement	10 200,75 €	20 %
Communauté de communes Corbières, Salanque, Méditerranée	8 160,00 €	16 %
UE - FEADER	32 640,00 €	64 %
TOTAL	51 000,75 € HT	100 %

Ce projet a obtenu la note de 10/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 8,9/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°4, soit une note globale de **18,9/20**.

Sur 25 votes exprimés, ce projet a reçu 23 votes favorables et 2 abstentions. Il est donc programmé.

3) Salin de Lapalme, projet « écosite lagune de Lapalme »

Ce projet a obtenu un vote favorable en opportunité le 09/06/2016.

Plan de financement :

	Montant	Taux d'aide
Auto financement	8 422,69 €	20,00 %
Le Grand Narbonne	5 738,15 €	13,63 %
Commune de La Palme	1 000,00 €	2,37 %
UE - FEADER	26 952,60 €	64,00 %
Total du projet	42 113,44 € HT	100,00 %

Ce projet a obtenu la note de 5/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 5/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°4, soit une note globale de **10/20**.

Sur 25 votes exprimés, ce projet a reçu 21 votes favorables, 1 vote défavorable et 3 abstentions. Il est donc programmé.

5. Modification des membres du comité de programmation

La présidente présente les nouveaux membres :

Collège Public

- Philippe BRULÉ suppléant de Hervé BARO pour le syndicat mixte du PNR Corbières Fenouillèdes, en remplacement de Jean-Pierre SARRET
- Gérard BENEZIS nommé titulaire et Patricia SUCHAUD suppléante en tant que représentants des communes rurales de l'AMCM pour la CC Corbières Salanque Méditerranée, en remplacement de Michel LARREGOLA et Jean-Claude BOUQUET
- Raymond BRU nommé suppléant en tant que représentant des communes rurales de l'AMCM pour la CCRLCM en remplacement de Michel ARNAL

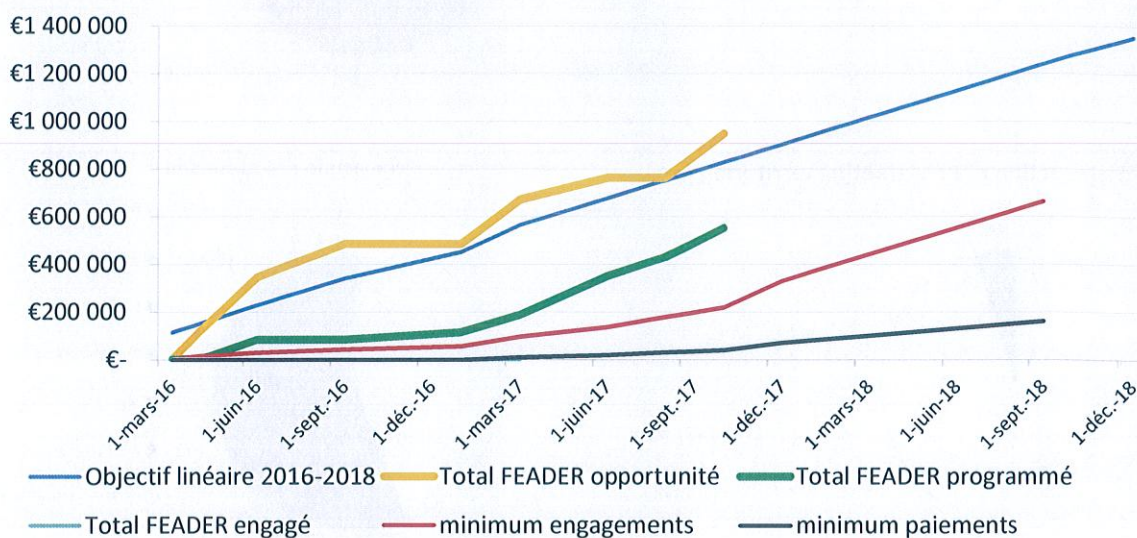
Collège Privé

- Frédérique OLIVIÉ devient titulaire en remplacement de Nicolas DE CHEVRON VILLETTE, et Laurent POLONI est nommé suppléant pour l'association Escapades en Pays Narbonnais

Madame la présidente propose au vote : **vote favorable à l'unanimité**

6. Suivi de la maquette financière

La présidente présente la maquette financière à ce jour :

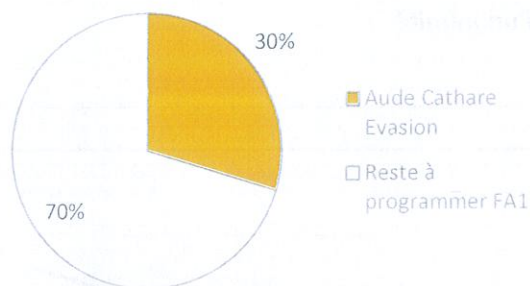


Montant FEADER programmé cumulé par fiche action :

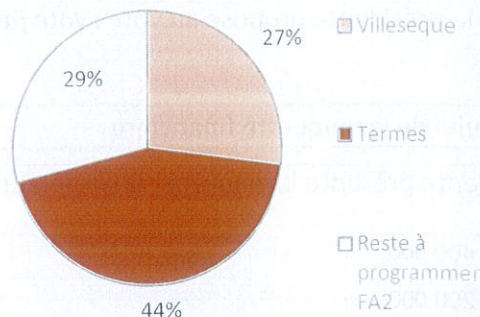
Date CoProg	FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	Cumul
3-mars-16		-	-	-	-	-	-	
7-avr.-16		-	-	-	-	-	-	
9-juin-16		-	-	-	-	-	81 750,49	81 750,49
22-sept.-16		-	-	-	-	-	81 750,49	81 750,49
20-janv.-17		-	-	31 872,00	-	-	81 750,49	113 622,49
9-mars-17		72 494,00	-	31 872,00	-	-	81 750,49	186 116,49
8-juin-17		72 494,00	8 636,81	58 195,20	47 925,45	-	161 802,49	349 053,95
1-août-17	32 640,00	72 494,00	8 636,81	85 148,06	66 645,69	-	161 802,49	427 367,04
26-oct.-17	32 640,00	117 170,00	8 636,81	143 148,06	86 629,69	-	161 802,49	550 027,04

Taux de programmation par fiche action :

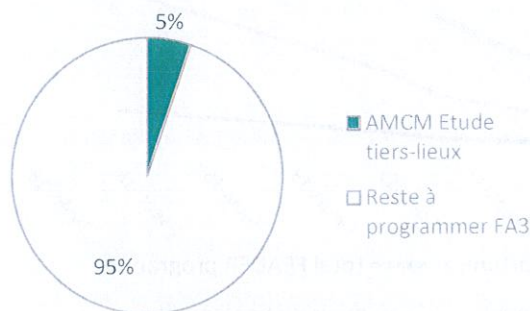
Fiche action n°1 : Mobilités



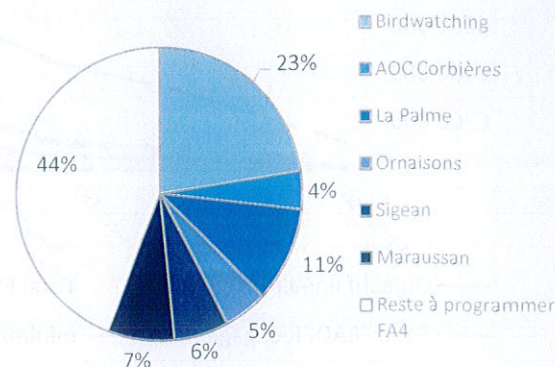
Fiche action n°2 : Services de proximité



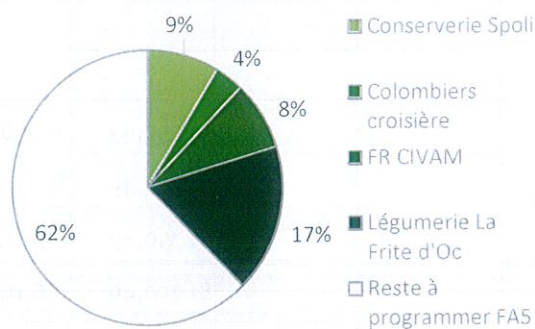
Fiche action n°3 : Marketing territorial



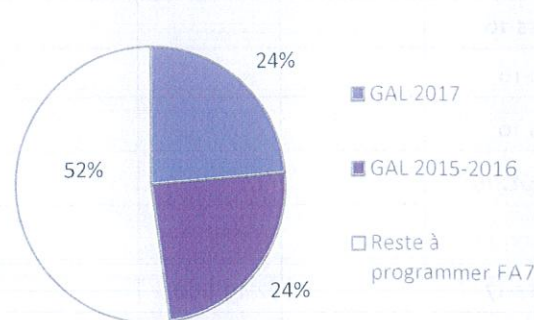
Fiche action n°4 : Tourisme



Fiche action n°5 : Circuits courts



Fiche action n°7 : Animation - Gestion



Remarque : pas de programmation pour la fiche action n°6 (Coopération)

Laurent Ratia demande si les budgets de chaque enveloppe sont modifiables. François Galabrun explique qu'un mouvement de 20% de l'enveloppe globale est possible (20% de 1 350 000 €, soit 270 000 €).

Avancement des projets :

AVANCEMENT DES DOSSIERS – GAL de l'Est-Audois - 05/10/2017				
Dossiers présentés au comité technique du 05/10	Dossiers sélectionnés en opportunité, en cours de constitution ou attente de cofinancement	Dossiers complets envoyés en instruction à l'AG	Dossiers instruits et programmés	Dossiers conventionnés
<ul style="list-style-type: none"> - Grand Narbonne / PTCM, Vignobles et Découvertes - Vignerons Cap Leucate, Wine-Truck - St André de Roquelongue, complexe commercial - Conserverie Spoli/Noé (retravaillé) - Douzens, réhabilitation ancienne gare - CMA Aude, Cité Goût et Saveurs - PTCM, sentiers VTT 	<ul style="list-style-type: none"> - Thierry Tastu, chai oenothérapie - SARL Octopus, cave à vin/cave à jambon - Grains d'Ici, traiteur produits locaux - B&C Epicierie, promotion produits locaux - Château de Paraza, épicerie fine - Comigne, commerce mutiservices - Vignerons de Cascastel, promotion de la cave 	<ul style="list-style-type: none"> - PNR Narbonnaise, Birdwatching - Villesèque des Corbières, Halle mutiservices 	<ul style="list-style-type: none"> - Ornaisons, étude - Termes, mutiservices - Le Colombiers, croisière vins & terroir - Sigean, étude Port Mahon - Aude Cathare Evasion, circuits VAE - AMCM, étude tiers-lieux - Salins de La Palme - Frite d'Oc - AOC Corbières, diagnostic - FRCIVAM, De Ferme en Ferme est audois - Animation GAL 2017 (19.4) 	<ul style="list-style-type: none"> - La Domitienne, étude cave Maraussan - Animation GAL 2015-2016 (19.4)
7	7	2	11	2
TOTAL : 29 dossiers en cours				
<ul style="list-style-type: none"> + 4 Dossiers présentés non sélectionnés en opportunité (Fédération de Chasse, Amélioration château Boutenac, Paziols, Gîte Camberaud) + 4 Dossiers inéligibles et/ou redirigés (EARL Escoi, Conduite Intérieure, WAW, St Pierre des Champs) + 2 Dossiers en attente de compléments et/ou cofinancement (gîtes Castelnaud, Chocolatiers cathares) + 1 abandon de demande (Cascastel Clos du Paradis) 				
TOTAL : 40 dossiers examinés				



ASSOCIATION MINERVOISES CORBIÈRES
MEDITERRANEE (AMCM)
LEADER 2014-2020 - GAL de l'Est-Audois



Etat de la maquette avant ce comité de programmation et projection à posteriori
Dossiers en opportunité :

Fiche action Résumé intitulé	Demandes reçues		Dossiers sélectionnés en opportunité						
	Montant FEADER inscrit dans la maquette en vigueur	Nombre dossiers avant CoProg du 26/10/17	Montant FEADER	Nombre avant CoProg du 26/10/17	Montant FEADER avant CoProg du 26/10/17	%	Nombre maxi après CoProg du 26/10/17	Montant FEADER maxi après CoProg du 26/10/17	%
FA1 Mobilité	110 000 €	2	32 640,00 €	1	32 640,00 €	30%	1	32 640,00 €	30%
FA2 Services de proximité	165 000 €	5	149 525,09 €	3	138 215,00 €	84%	3	138 215,00 €	84%
FA3 Marketing territorial	165 000 €	4	124 774,30 €	1	8 636,81 €	5%	2	100 080,46 €	61%
FA4 Tourisme	256 000 €	14	286 002,30 €	7	187 148,06 €	73%	7	187 148,06 €	73%
FA5 Circuits courts	230 000 €	12	324 118,17 €	8	240 685,01 €	105%	9	277 254,17 €	121%
FA 6 Coopération	86 500 €	0	0	0	0	0	0	0	0
FA 7 Animation GAL	337 500 €	2	161 802,49€	2	161 802,49 €	48 %	2	161 802,49 €	48 %
TOTAL	1 350 000 €	39	1 078 862,34 €	22	769 127,36 €	57 %	24	897 140,17€	66%

GAL Est-Audois - Association Minervoises Corbières Méditerranée
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX
Tel : 04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15



7. Avenant à la convention

Lors du vote de l'avenant à la convention de gestion, le 08 juin 2017, un oubli a été remarqué dans les critères d'éligibilité. La présidente propose une modification de l'avenant, afin d'ajouter sur chaque fiche action la phrase suivante : « cette modification ne s'applique pas aux dossiers déjà sélectionnés en opportunité ».

Vote favorable à l'unanimité

8. Indicateurs de réalisation des fiches-actions

Les indicateurs de réalisation ont été élaborés au moment de la candidature.

La pertinence de certains indicateurs n'étant pas avérée, Madame la présidente propose de modifier ceux relatifs à la création d'entreprises (données INSEE) sur le périmètre du GAL :

- L'indicateur n° 3 de la FA 3
- L'indicateur n°3 de la FA 5

Vote favorable à l'unanimité

Il sera proposé prochainement de nouveaux critères pour les remplacer.

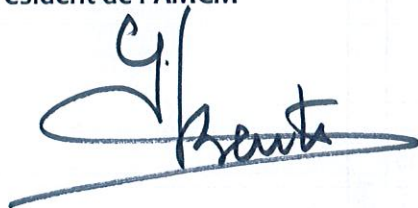
9. Questions diverses

- 6 et 7/12 prochain : séminaire sur la coopération au Grau du Roi. Les élus du comité de programmation y sont conviés. Il est convenu que l'information leur sera transmise par voie électronique.
- Représentation de François Galabrun à Leader France : dernièrement, Bruxelles (pour présenter le travail du GAL de l'Est-Audois) et à Amsterdam pour participer au parlement rural Européens. Déplacement en Bulgarie avec Gerard Barthez pour entamer un travail de coopération avec la Bulgarie. Ces déplacements n'ont pas été fait sur le temps de travail d'animation LEADER.
- Présentation du projet de plaquette de communication : avis général positif, il est demandé si possible de grossir les caractères et d'indiquer le nom des EPCI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h25.

A Narbonne, le 06/11/2017

Gérard BARTHEZ
Président de l'AMCM



Magali VERGNES
Présidente du comité de programmation



Dossiers programmés :

Fiche action	Résumé intitulé	Dossiers programmés au niveau du GAL							Restant non sélectionné	Restant non programmé
		Montant FEADER inscrit dans la maquette en vigueur	Nombre avant CoProg du 26/10/17	Montant FEADER avant CoProg du 26/10/17	%	Nombre maxi après CoProg du 26/10/17	Montant FEADER maxi après CoProg du 26/10/17	%		
FA1	Mobilité	110 000 €	1	32 640,00 €	30%	1	32 640,00 €	30%	77 360,00 €	77 360,00 €
FA2	Services de proximité	165 000 €	1	72 494,00 €	44%	2	117 170,00 €	71%	26 785,00 €	47 830,00 €
FA3	Marketing territorial	165 000 €	1	8 633,24 €	5%	1	8 636,81 €	5%	64 919,54 €	156 363,19 €
FA4	Tourisme	256 000 €	5	85 147,80 €	33%	6	143 148,06 €	56%	68 851,94 €	112 851,94 €
FA5	Circuits courts	230 000 €	3	66 645,66 €	29%	4	86 629,69 €	38%	47 254,17 €	143 370,31 €
FA6	Coopération	86 500 €	0	€	0%	0	€	0%	86 500,00 €	86 500,00 €
FA7	Animation GAL	337 500 €	2	161 449,75 €	48%	2	161 802,49 €	48%	175 697,51 €	175 697,51 €
	TOTAL	1 350 000,00	13	427 010,45 €	32%	16	550 027,04 €	41%	452 859,83 €	799 997,95 €

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX
Tel : 04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

Annexe 1 : Liste des membres présents

Annexe 2 : Grilles de sélection pour les projets programmés :

1 Conserverie Spoli – EURL Noé

2 Commune de Villesèque des Corbières – Halle Multiservices

3 Birdwatching – PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Annexe 3 : Synthèse de la consultation écrite du 1^{er} août 2017

Annexe 4 : composition du comité de programmation en date du 26 octobre 2017

ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Membres présents :

Collège Public		Collège Privé	
BARTHEZ Gérard	Titulaire	AVILES Patrice	Suppléant
BENEZIS Gérard	Titulaire	CAMPANA Gilbert	Suppléant
CERDA Céline	Titulaire	HERVOUET Jérôme	Suppléant
GALIBERT Jean-Louis	Titulaire	MARIE CALLEY Catherine	Suppléante
GUIBBERT Jean-François	Titulaire	OLIVIE Frédérique	Titulaire
PESCE Serge	Titulaire	PELAGATTI Jean-Pascal	Suppléant
RAPPENEAU Philippe		PIERONI Eliane	Titulaire
ROUFFIA Evelyne	Titulaire	RATIA Laurent	Titulaire
VERGNES Magali	Titulaire		

19

Techniciens présents :

NOM Prénom	Structure
BENAZET Walter	CC des Corbières – Salanque Méditerranée
BOSCH Danièle	Directrice service politiques territoriales de développement durable, CA le Grand Narbonne
CHAMPRIGAUD Alain	Chambre d'agriculture de l'Aude
GALABRUN François	Directeur / Coordinateur GAL EA
GRENTZINGER Camille	Gestionnaire GAL EA
PORIGNAUX Sandra	CCI Narbonne
RUIZ Clélia	Gestionnaire Gal EA
RUMEAU Laetitia	CC La Domitienne

